

Jean-Charles Bonenfant, un bibliothécaire modèle

Gaston Bernier

Volume 48, Number 2, April–June 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, G. (2002). Jean-Charles Bonenfant, un bibliothécaire modèle. *Documentation et bibliothèques*, 48(2), 51–54. <https://doi.org/10.7202/1030458ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Jean-Charles Bonenfant, un bibliothécaire modèle

Gaston Bernier

Directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale (1994-2000)

Coordonnateur du deuxième centenaire

L'année 2002 marque trois anniversaires importants de la vie, de la carrière et de l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant, onzième directeur de la Bibliothèque de la Législature (appellation, aujourd'hui désuète et incorrecte, remontant à l'époque où le Parlement québécois était composé de deux Assemblées). Il est mort le 5 octobre 1977, il y a exactement 25 ans; il fut nommé directeur en 1952, il y a un demi-siècle, et il est né à l'île d'Orléans, il y a neuf décennies, en 1912. Ces trois anniversaires arrivent au moment où, au demeurant, l'Assemblée nationale marquait le deuxième centenaire de la Bibliothèque mise sur pied en mars 1802.

Jean-Charles Bonenfant a rayonné tout au cours de sa vie professionnelle et, depuis sa mort, bien des honneurs lui ont été accordés. On a donné son nom à un pic des Laurentides, à une fondation chargée de favoriser la connaissance des institutions parlementaires (21 juin 1978), au bâtiment qui loge la bibliothèque de l'Université Laval (depuis février 1978). Déjà le 31 octobre 1978, les autorités politiques de l'Assemblée nationale dévoilaient une plaque commémorative en son honneur à l'entrée de la Bibliothèque qu'il a dirigée. Et il semble bien que l'on continuera de chercher le patronage posthume de cet illustre Québécois. D'ailleurs, on vient tout juste d'annoncer la tenue des Conférences Jean-Charles-Bonenfant, dont la première a été fixée au 23 octobre 2002 à l'Hôtel du Parlement et même à la Bibliothèque. Côté écrit, au moins deux périodiques lui ont consacré rapidement des livraisons spéciales: les *Cahiers de droit* de l'Université Laval en mars 1979 (20 n° 1-2: 432) et le *Bulletin* de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en octobre 1978 (8 n° 3-4: 76).

Vingt-cinq ans après sa mort, on peut tenter d'évoquer les raisons qui ont rendu cet homme si populaire auprès de la classe intellectuelle et de la haute fonction publique. De fait, Jean-Charles Bonenfant a labouré de nombreux secteurs. Dans une entrevue (L'expérience des autres) présentée à Radio-Canada le 2 octobre 1969, François Baby disait d'entrée de jeu:

« Ce soir [...] nous accueillons [...] une espèce de phénomène [...] il s'agit de Jean-Charles Bonenfant ».

Puis s'adressant à Bonenfant:

« [...] je ne sais pas si je dois dire de vous que vous êtes professeur, que vous êtes journaliste ou bibliothécaire, que vous avez été [...] secrétaire de Duplessis, que vous avez fait de l'enseignement ».

Effectivement, il a fait du journalisme entre 1934 et 1937, il a été secrétaire particulier d'un premier ministre, puis il a été muté à la bibliothèque parlementaire le 13 novembre 1939 à la suite de la défaite électorale du gouvernement. Jean-Charles Bonenfant a affirmé en ondes qu'il avait été permuté à la Bibliothèque en échange de David, lequel est devenu secrétaire d'Adélard Godbout. En réalité, il s'agit d'Alexandre Larue. Jean-Charles Bonenfant le précise lui-même ailleurs et il ajoute: *« la coutume voulait alors que le secrétaire du premier ministre se voit confier un autre emploi dans l'administration »* (*Livre, bibliothèque et culture québécoise* 1977 vol. 2, 645). Au demeurant, on trouve la trace du transfert dans les *Comptes publics* de 1939/40 (p. 60).

À ce dernier poste, il a eu l'occasion de se frotter à la rédaction des lois et de se familiariser avec le monde de la documentation.

Peut-être reconnaît-on un très grand homme à ce que son ombre est encore plus grande que lui.

(J.F. Deniau, Mémoires de sept vies 1996, p. 266)

« [...] je me suis trouvé au début, petit commis à la bibliothèque [...] Je me suis dit: Est-ce que je vais faire ma vie comme commis à la bibliothèque. Et là, il m'est arrivé certaines fois de me dire: J'ai raté ma vie ». Mais « [...] j'ai trouvé une occupation parallèle [...] qui a fait que la Bibliothèque n'a pas été une sinécure. C'est que je suis devenu, au bureau de M. Pigeon, qui était le conseiller de M. Godbout, un des rédacteurs des lois ». (Entrevue de F. Baby).

Il fut nommé assistant-bibliothécaire en novembre 1946 (Décision de la commission de régie interne de l'Assemblée, 23 octobre 1946) et non en 1939 comme on le laisse croire dans les *Cahiers de droit* (1979:15).

Il fit si bien qu'il sera nommé directeur de la Bibliothèque en 1952, poste qu'il occupera jusqu'en 1969, c'est-à-dire jusqu'à une retraite (apparente) qui l'amènera à la faculté de droit de l'Université Laval. Parallèlement, il semble qu'il ait joué un rôle de conseiller politique au moment de la Révolution tranquille et qu'il aurait rédigé de nombreux discours pour le premier ministre Jean Lesage¹. Antérieurement, il avait enseigné à plusieurs facultés (première expérience, cours d'été à l'Université Laval en 1942 ou 1943), en droit bien sûr, il y enseignait à la leçon depuis 1948 (*Livre, bibliothèque et culture québécoise...* 1977, 645), mais aussi en sciences sociales, en lettres et en philosophie.

Il avait également fait de la radio et de la télévision, en particulier à Radio-Collège dans les années 1940 et 1950. Somme toute, il est presque impossible de

1. Voir une note infrapaginale de Paul Michaud. 1996. *Au temps de l'index; mémoires... 1949-1961*. Montréal: Libre expression. p. 125.

dresser un inventaire exhaustif de ses activités et des milieux avec lesquels il a eu des contacts.

Aussi, peut-on se poser une question : la reconnaissance, aujourd'hui accordée à Jean-Charles Bonenfant, découle-t-elle du fait qu'il a dirigé, de 1952 à 1969, la Bibliothèque de la Législature, l'actuelle Bibliothèque de l'Assemblée nationale ? On fera bien remarquer que la renommée est la résultante d'une vie, de multiples prestations et de nombreuses réalisations. Il se peut que la marque essentielle de feu Jean-Charles Bonenfant soit le résultat de sa personnalité, de sa présence à l'Université, à la télévision et à la radio, dans les journaux, et de sa grande capacité de rendre simples les questions complexes et, surtout, de communiquer, mais, également, d'avoir toujours été au diapason de ses interlocuteurs et correspondants. Si cela était le cas, sa renommée actuelle pourrait ressembler à celle d'Étienne Parent, de Pamphile LeMay ou de Narcisse-Eutrope Dionne : c'est-à-dire qu'elle ne serait pas la résultante immédiate et directe de son long mandat à la tête de la Bibliothèque. En tout état de cause, les textes d'hommage dont il a été question plus haut font la portion congrue à cette partie de sa carrière. Mais la Bibliothèque aurait été pour beaucoup dans le succès de ses entreprises périphériques ou parallèles si on en croit le principal intéressé lui-même.

« [...] parce que j'étais bibliothécaire, il était plus facile pour moi de faire mes références [...] je parlais de la bibliothèque à cinq heures et j'apportais des livres que j'avais à consulter [...] Je n'étais pas obligé d'aller dans une bibliothèque. Et, deuxièmement [...] ce que je (voyais) comme bibliothécaire m'a donné la chance d'être professeur ». (Entrevue avec F. Baby).

En tout état de cause, même s'il n'est pas toujours connu de primesaut comme bibliothécaire au sein des nouvelles générations, à l'instar de ses prédécesseurs, Jean-Charles Bonenfant aura laissé sa marque dans le milieu documentaire québécois *stricto sensu*, et cela, à plus d'un titre. D'abord comme documentaliste, ensuite comme « référencier », également à titre d'administrateur et, enfin, comme acteur et participant à la vie associative et professionnelle.

Jean-Charles Bonenfant était un documentaliste dans l'âme et jusqu'au bout des ongles, en ce sens qu'il était sensible à une fonction essentielle des bibliothécaires, celle de favoriser le repérage des textes, des données et des faits qu'ils recèlent, en plus d'en assurer la conservation et d'en faciliter la consultation. À cet égard, tout au cours de sa carrière, il aura encouragé diverses entreprises allant en ce sens sans nécessairement mettre lui-même la main à la pâte. C'est ainsi qu'il a encouragé la rédaction du *Répertoire des publications gouvernementales du Québec* paru au cours des années 1960 et du premier catalogue collectif des journaux québécois, en mettant la collection de la Bibliothèque – et même, à l'occasion, son personnel –, à la disposition des bibliographes. Au demeurant, Jean-Charles Bonenfant aura publié deux bibliographies rétrospectives de la production de livres au Québec dans l'*Annuaire statistique... du Québec*, le premier dans le volume de 1948 : 221-232 et le second dans celui de 1961 : 265-289, entreprise qu'il serait impossible de renouveler de nos jours, et il aurait indexé lui-même², pendant trois ou quatre mois en 1956, quelques journaux québécois. Ces dernières tables, toujours consultées, annoncent l'établissement à l'Université Laval, en 1966 précisément, d'un index du journal *Le Devoir*. Jean-Charles Bonenfant aura également préfacé des répertoires importants, par exemple, le cumulatif de 1948 à 1959 du *Canadian Index to Periodicals and Documentary Films* et des bibliographies : le volume de Robert Boily, *Québec 1940-1969*, ou les *Journaux du Québec de 1764 à 1964* de André Beaulieu et de Jean Hamelin (1965. Québec:PUL; Paris:Librairie Armand Colin). Parallèlement, Jean-Charles Bonenfant défendait les bibliographes, mais restait de glace devant la notion de livre précieux

« Les bibliographes n'ont pas la réputation des créateurs, mais ils peuvent se consoler en se rappelant la référence du grand historien français Lucien Febvre qui a écrit : "Le bibliographe est assez généralement habitué à l'ingratitude de ses obligés. Mais il lui suffit de savoir que son travail est utile et qu'il engendre du travail : alors il est payé" ». (Ibid. 1965, VIII).

« Les beaux livres qu'on vénère et dont on flatte voluptueusement les vieilles re-

liures sont faits pour les musées plus que pour les bibliothèques [...] avec les moyens modernes de reproduction, il n'y a véritablement plus de livres précieux pour quiconque ne confond pas les bibliothèques avec les musées [...] le papier n'est pas sacré. On le remplace aujourd'hui facilement par des films [...] ». (Bulletin de l'ACBLF 1964 10 n° 1 : 22).

On pense également qu'il a mis tout son poids derrière le projet de reconstitution des débats au début des années 1970, programme de l'Assemblée nationale et de sa Bibliothèque mis sur pied à l'époque et qui prendra fin d'ici à quelques mois.

En plus du documentaliste convaincu qu'il fut, M^e Bonenfant a laissé l'image d'un bibliothécaire maîtrisant on ne peut mieux la collection de livres et de journaux dont il avait la garde (200 000 livres en 1952 ; 250 000 en 1968). Il connaissait bien les ouvrages dits de référence ou usuels et les grands corpus documentaires. Il se faisait un devoir de présenter aux étudiants qui suivaient ses cours les usuels de base dans leur domaine. Avant l'heure, il faisait ce qu'on a appelé, par la suite, de la formation documentaire. Et ceux, fonctionnaires ou chercheurs, qui ont fréquenté la Bibliothèque au moment où il en était le directeur, se rappellent l'insistance qu'il mettait à les convaincre de s'appuyer au besoin sur la Documentation française, sur *Keesing's Contemporary Archives* ou sur *Facts on File*, sur les grandes encyclopédies et même sur les almanachs. Et puis, à une époque où les moyens de repérage étaient rudimentaires, en territoire laurentien tout au moins, Jean-Charles Bonenfant retrouvait presque d'instinct le volume dont le lecteur avait besoin. Le journaliste, Gilles Lesage du *Devoir*, lui a d'ailleurs rendu hommage le 28 avril 1984 (p.59) : *« Que de journalistes, pressés par l'heure de tombée, M. Bonenfant a [...] dépanné au cours des ans : aussi aimable qu'intarissable, il était pour tous, même le petit nouveau, une inépuisable source de documentation »*. Yolande D. Bonenfant a tout récemment

2. On n'a que des témoignages oraux à ce sujet. Cependant, Jean-Charles Bonenfant écrit, à la page 5 de son rapport annuel pour l'année 1960 et daté du 22 novembre : *« Cet index est maintenant sous la direction du bibliothécaire-adjoint (sic), monsieur Eugène L'Heureux, qui est en train de le perfectionner »*.

confirmé son altruisme documentaire : « Il était tout à tous, allant même jusqu'à répondre [...] aux ménagères embêtées par quelques concours-questionnaires de la radio [...] » (*Témoignages sur la bibliothèques 2002*, 35). De plus, tout au cours de sa carrière, il s'est efforcé de composer une collection qui réponde au besoin de la représentation nationale et de la fonction publique. « J'effectue les achats en songeant avant tout aux besoins de l'Assemblée législative, du Conseil législatif, des ministres et des fonctionnaires [...] » (*Rapport annuel 1952*, daté du 5 février 1953, 1).

Bref, il fut un précurseur à titre de « référencier » et un guide exemplaire de la collection de la Bibliothèque, collection qu'il s'est efforcé de caréner et de spécialiser. Avant que le mot ne devienne courant, Jean-Charles Bonenfant appliquait la notion de subsidiarité au milieu de la documentation et il appuyait la spécialisation des bibliothèques.

Extrait d'une lettre reproduite dans le rapport annuel du bibliothécaire, on peut lire : « [...] une bibliothèque doit se développer et fonctionner en vertu de la clientèle pour laquelle elle existe car [...] une bibliothèque qui diversifie son activité pour être utile à tous en arrive à n'être utile à personne » (*Débats de l'Assemblée* 2 décembre 1966, 32).

Il écrivit encore, l'année de sa mort, « On a trop longtemps cru au Québec qu'une bibliothèque pouvait servir à des fins variées et être utilisée par une clientèle disparate » (*Livre, bibliothèque et culture...* 1977, 648).

Les dix-sept ans que Jean-Charles Bonenfant a passés à la tête de la Bibliothèque de l'Assemblée ont révélé ses qualités d'administrateur et de visionnaire. Les chercheurs qui se pencheront sur la période constateront qu'il a recruté les premiers diplômés en bibliothéconomie, qu'il a favorisé le perfectionnement des employés (cours d'été à l'École des bibliothécaires de l'Université de Montréal, stages à La Pocatière, participation aux activités des associations professionnelles³) et qu'il s'est efforcé de limiter le recrutement du tout-venant. À une personne qui souhaitait « avoir quelques autres années de bonheur au bureau de la bibliothèque avant de mourir » (Lettre datée du 24 août 1959), Bonenfant répondit :

« À l'heure actuelle, ce dont nous avons besoin c'est de quelques employés possédant des connaissances techniques et de la culture [...] Il est impossible de considérer aujourd'hui la Bibliothèque comme un endroit où on peut venir terminer paisiblement ses jours [...] » (Lettre adressée à Maurice Tellier, 14 septembre 1959; Archives; Fonds Bonenfant. Dossier 1.2.2).

Il a présidé à une première modernisation du soubassement du bâtiment (en 1965) et il a trouvé l'espace dont la Bibliothèque avait besoin à ce moment-là. Il a opté avec enthousiasme pour l'achat de microfilms afin de remplacer des journaux « spaciophages » et souvent pulvérulents. « Lors d'une conférence – M. Bonenfant s'est déclaré "un partisan charmé" du microfilm qui prend moins d'espace et qui coûte moins cher que la reliure des exemplaires de format ordinaire ». (*L'Événement* 14 novembre 1963, 5).

Sous sa direction, on est passé de l'inscription des prêts dans les « grands livres » au système de fiches (*Rapport annuel 1966*. In *Débats...*, 2 décembre 1966, 31). À ces divers titres, la Bibliothèque actuelle porte sa marque et son empreinte. De plus, Jean-Charles Bonenfant, tout au long de sa carrière, a proposé un élargissement et un approfondissement des services documentaires : ainsi, à la fin de sa carrière, il s'était fait le héraut d'un service d'études ou de recherche, lequel vit effectivement le jour quelques années après sa retraite. (*Annuaire du Québec 1968-1969*, 367).

Enfin, une dernière caractéristique de son passage à la Bibliothèque : sa solidarité avec le monde professionnel de la documentation. Encore là, on peut dire que l'on suit toujours la voie tracée à l'époque. Jean-Charles Bonenfant encouragea la participation de ses collaborateurs aux congrès des associations de bibliothécaires. Lui-même y allait et acceptait d'y prononcer des conférences. Il a écrit quelques articles⁴ pour le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française* (ACBLF), prédécesseur de *Documentation et bibliothèques*. Il entretenait des échanges épistolaires avec ses homologues des provinces et du Parlement fédéral canadien. Les archives de la Bibliothèque en portent la trace. Dans un autre domaine, ce haut fonctionnaire a toujours tâché de favoriser la coopération entre les établisse-

ments documentaires et le développement de bibliothèques publiques dans la capitale et sur l'ensemble du territoire national.

Il affirma devant l'Association des comptables généraux en novembre 1963 :

« La bibliothèque de la Législature [...] a rendu un mauvais service à la ville de Québec, parce que sa présence a, dans une certaine mesure, empêché de constituer une bibliothèque universitaire et une bibliothèque municipale » « [...] une municipalité devrait dépenser \$2 par habitant chaque année pour une bibliothèque publique [...] au lieu de construire des monuments aux morts pour le centenaire de la Confédération, (que) l'on érige des bibliothèques [...] le lieu où tout citoyen doit trouver rapidement et gratuitement les réponses à toutes les questions qui se posent dans la vie moderne [...] ». (*L'Événement* 14 novembre 1963, 5).

Après la création de la Bibliothèque nationale, à la fin des années 1960, Jean-Charles Bonenfant a offert sa collaboration et la Bibliothèque de l'Assemblée a fait de nombreux dons à la nouvelle bibliothèque de l'État. Idem lors de la mise sur pied de la bibliothèque de la délégation générale du Québec à Paris (*Témoignages sur les bibliothèques 2002*, 43-44). Il a même fait partie du comité d'étude des bibliothèques gouvernementales mis sur pied en novembre 1971 (Arrêté en conseil n° 4332 du 18 novembre 1970). Par ailleurs, il était sceptique face à la valeur des dons adressés à des bibliothèques de lecture publique. En réponse à un homme politique qui sollicitait des livres pour la nouvelle bibliothèque de Chibougamau, il écrivait à propos de la technique des dons :

« Je vous avoue que cette façon d'aider la bibliothèque [...] n'est pas la meilleure car, en général, ce dont nous pouvons disposer n'a guère de valeur et ne

3. Maurice Tellier, président de l'Assemblée, écrit à Bonenfant qui recommandait la présence de trois employés et de lui-même au congrès de l'ACBLF de 1958 à Ottawa : « [...] il n'était pas d'usage chez mes prédécesseurs de favoriser de telles dépenses » (Lettre datée du 26 septembre 1958).

4. L'occasion est on ne peut plus belle de recommander la lecture des deux courts articles suivants : La profession de bibliothécaire. 1965. *Bulletin de l'ACBL* 1 n° 1 (mars) : 4-6 ; À ne pas confondre : bibliothèques et musées. 1964. *Ibid.* 10 n° 1 (mars) : 22.

convient presque jamais. Vous comprendrez par exemple qu'une vieille édition de Bourinot n'a guère d'intérêt pour une bibliothèque municipale» (Lettre adressée à Lucien Cliche et datée du 28 août 1961).

Il a incarné l'esprit d'ouverture, de collaboration et de partage qui inspire toujours le milieu.

Jean-Charles Bonenfant avait des idées claires en matière de bibliothéconomie et de documentation. Il a défendu des positions qui ont été reconnues, comme celle selon laquelle les bibliothécaires doivent être à la fois des administrateurs et des techniciens. Il s'est même permis de flétrir les «égoïstes érudits» du passé (*L'Événement* 5 avril 1962, 4). Du même souffle cependant, il précisait qu'ils devaient être altruistes et cultivés. À la fin de sa carrière, il a enrichi sa liste d'exigences de l'aptitude à mener une recherche, à communiquer, à faire preuve de tact et de patience (*Livre, bibliothèque et culture* 1977 vol. 1, 9). On concèdera qu'il aurait encore raison aujourd'hui, mais ses affirmations passeraient plus difficilement, en particulier celle concernant le sens des responsabilités: «[...] n'avons pas le droit de prêter n'importe lequel ouvrage à n'importe qui [...] le bibliothécaire doit toujours pratiquer la vertu de prudence avec discrétion, souplesse [...]» (tiré de son article sur la profession de bibliothécaire dans le *Bulletin de l'ACBLF* en mars 1955) et une autre selon laquelle il souhaitait qu'on permette la cigarette aux lecteurs sur place (même si lui-même avait cessé de fumer). Au demeurant, Jean-Charles Bonenfant a essayé de pratiquer ce qu'il enseignait. Il s'en est d'ailleurs confessé: «J'ai cherché, sans y réussir vraiment, à être le bibliothécaire idéal, celui qui [...] maintient l'équilibre entre les connaissances techniques et la culture» (*Livre, bibliothèque et culture* 1977, 9).

Chose sûre, il eût été regrettable pour le monde de la documentation que Jean-Charles Bonenfant réalise son rêve de jeunesse, c'est-à-dire une carrière universitaire, et que le hasard ne l'ait pas dirigé vers la bibliothèque parlementaire québécoise. «[...] je pense que d'avoir été bibliothécaire [...] c'est un accident [...] ma vraie vocation, moi, je crois que c'était d'être professeur [...] et de faire une carrière universitaire» (Entrevue avec F. Baby). Bonenfant a également écrit: «Je

croyais demeurer à la Bibliothèque quelques mois avant de revenir au journalisme ou de pratiquer le droit. J'y ai vécu trente années» (*Livre, bibliothèque et culture québécoise* 1977, 645).

En tout état de cause, par ses réalisations, il est devenu homme du métier avec les ans. Lui-même a écrit: «Ma vocation de bibliothécaire était née du hasard, mais j'y suis demeuré fidèle par goût et, au bout d'un certain temps, [...] par métier» (*Ibid.*, 645). Il avait de plus écrit dans la préface des mêmes mélanges: «Je suis entré dans l'univers des bibliothèques par hasard et j'y ai passé volontairement la plus grande partie de ma vie sans avoir acquis auparavant une formation professionnelle; mais une fois dans le sactuaire (sic), j'ai voulu en connaître tous les détours [...]» (*Ibid.*, 9).

Ayant acquis sa formation documentaire sur le tas, il est néanmoins un modèle pour les bibliothécaires contemporains: ses réalisations, son style, sa pensée, sa faconde, sa facilité à simplifier les questions, son ouverture et son dévouement ont été exemplaires. Et ils devraient le demeurer pour ceux de demain, même si le contexte, la pensée, les méthodes et les moyens évoluent d'une décennie à l'autre.

Un journaliste souligne que: «M. Bonenfant [...] n'aime pas tellement le titre de conservateur [...] selon lui "le rôle du bibliothécaire n'est pas de conserver, mais avant tout de donner"» (*L'Événement* 14 novembre 1963, 5). «L'idée que les livres sont réservés aux intellectuels est trop acceptée [...] le livre doit pénétrer chez tous [...] On a une notion un peu trop aristocratique des bibliothèques [...]» (*L'Événement* 1^{er} novembre 1965, 16). Il ira même plus loin: «[...] si les bibliothécaires doivent être cultivés, ils ne doivent pas trop insister sur les bibliothèques comme source de culture [...] Pour ma part, je souhaite que les bibliothécaires insistent surtout sur les services pratiques qu'on doit attendre d'une bibliothèque» (*Livre, bibliothèque et culture québécoise* 1977, vol. 1, 10).

En somme, pour paraphraser le romancier contemporain, Richard Jorif dans *Les Persistants lilas* (1990 Gallimard, 66), Jean-Charles Bonenfant, était un «homme à la cervelle d'or qui, dans toute circonstance pouvait extraire un peu de métal précieux».

Sources consultées

- Baby, François. 1969. L'expérience des autres; entrevue présentée à Radio-Canada le 2 octobre 1969.
- Livre, bibliothèque et culture québécoise; Mélanges offerts à Edmond Desrochers, s.j.* 1977. Montréal: ASTED. vol. 1 et 2.
- Témoignages sur la bibliothèque.* 2002. Sous la direction de Jean-Guy Pelletier. Québec: Bibliothèque de l'Assemblée nationale. (Bibliographie et documentation, 45).